



COMMUNE DE NOZERROY

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 14 octobre 2013

Présents : Pascal RAMBOZ, Claude PONCET, Sophie JEANNIN, Olivier GODIN, Véronique ADAM, Jean-Marc BARTHET, Aurore BLONDEAU, Dominique CHAUVIN, Bruno JACQUES et Bruno LIETTA.

Excusée : Catherine FEDRIGO

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 septembre 2013

- Il est rappelé que chacun peut recevoir le CR par mail ou le consulter sur le site internet : www.nozeroy.info

Communauté de Communes

- Le conseil :
 - prend connaissance des travaux et délibérations du conseil communautaire
 - Concernant la déchetterie, six bennes seront installées sur une base en ciment.
 - .Dans le cadre du contrat de Pays de La Haute Vallée de l'Ain, 25093€ seront affectés à des travaux à la salle des sports de Mignovillard et à la mise en place de l'espace intergénérationnel aux abords de l'EHPAD.
 - Une réunion sur l'aménagement de l'aire multi-sport a eu lieu le mercredi 11 septembre. Après mise en commun des avis et besoins de chaque partie prenante (Communauté de communes, collège de Nozeroy, représentant du ski club et commune de Nozeroy) et visite sur place, le géomètre doit proposer un projet avec : un terrain de jeux collectifs, une piste d'athlétisme et une piste de ski à roulettes.
 - réunion de bureau le jeudi 17 octobre à Conte : Olivier Godin s'y rendra.

SAUC :

- Monsieur le maire s'est rendu à la DRAC pour une réunion le 30 septembre
Sur les deux options proposées pour la suite du dossier, une seule est possible avec un surcoût estimatif de 62000€ HT qui pourront être en partie subventionnés.
Une discussion est menée sur la possibilité de faire les travaux de la grande rue avant ceux de la Place et de la rue Saint Antoine.
Techniquement cette solution est vite repoussée à cause de la dimension insuffisante des réseaux d'eau pluviale. Par ailleurs, le nombre de raccordements au réseau d'eau

usée est nettement inférieur. D'autre part, les travaux sur la Place permettront une mise au norme des réseaux d'eau potable et de défense incendie.

Il est proposé de faire un tour de table pour connaître l'avis de chacun : après un vote, il est décidé de faire les travaux de la place et de la rue St Antoine. Mais il est noté qu'il est dommage de ne pas pouvoir faire la grande rue.

- Décision suite à la visite de Monsieur Jean, ABF et l'expertise horticole concernant les arbres du Parc. Il est nécessaire de poursuivre les recommandations de l'ONF. Jean-Marc Barthet et Dominique Chauvin se chargent de marquer les arbres et de contacter l'entreprise.

Bâtiments communaux - Voirie

- Fuite toit collégiale : Une entreprise a été contactée pour faire un diagnostic et remédier à ce problème.
- Demande d'une location de salle : un particulier demande une salle tous les mercredis soirs pour proposer une formation de conseillère de vente aux personnes intéressées. La salle du 3^{ème} âge sera proposée pour un loyer de 40€ /mois.
- Rencontre avec l'APERNE, le comité d'animation et l'ABF concernant un abri multifonctions sur les allées du Parc : M. Jean a proposé de réaliser un abri en bois avec un toit en zinc (pente 25%) d'environ 8m*4m avec 6 poteaux bois scellés dans du béton. Cet abri devra être placé de sorte à laisser passer un véhicule de chaque côté. Le comité d'animation se charge de faire un descriptif et de demander des devis.
- Claude Poncet rencontre le représentant des signaux Girod pour l'achat de panneaux « office du tourisme », « centre historique », « maison de santé » et « tous commerces ».

SIVOS :

- Préparation de la réunion du 21 octobre sur la réforme des rythmes scolaires, les accompagnateurs dans les bus et les aides concernant les classes natation. Pascal Ramboz, Jean-Marc Barthet et Aurore Blondeau s'y rendront.

Urbanisme:

- Droit de préemption parcelle AE 289 : le conseil décide de ne pas faire valoir son droit.
- CMJ : suite à la rencontre du samedi 21 septembre, les jeunes ont fait un courrier qui, après approbation par le conseil, sera diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants du clos paquet.

Assainissement – Station d'épuration

- La société Eau Pure étant en redressement judiciaire, il est nécessaire de trouver une autre entreprise pour effectuer les analyses avant le gel.

M. le Maire lance une consultation pour les années 2013, 2014 et 2015 avec un cahier des charges et le conseil l'autorise à commander les travaux au bureau d'études économiquement le mieux disant.

Informations et questions diverses

- organisation du 11 novembre : à la demande du Maire de Mièges, il est décidé d'organiser la cérémonie dans cette commune qui vient de restaurer son monument aux morts. Cette année, le repas aura lieu au relais Médiéval à Nozeroy.
- Challenge départemental des Unions Commerciales : cette année, l'APERNE n'a pas remporté de prix.
- Échange avec l'ARS dont sa directrice Madame Mansion sur l'organisation de l'urgence pré-hospitalière. .
Le projet pour avis a été présenté mais le dossier a déjà été envoyé au ministère le 30 septembre...
Au total un hélicoptère "blanc" permettrait de mettre tous les habitants de Franche Comté à moins de 30 minutes du CHU : coût 3 millions d'euros. Ouverture d'une antenne SMUR dans le haut Doubs et fermeture des urgences de Champagnole.
Le Lt Colonel Coste (pompiers) s'est interrogé sur la pertinence du projet car plus d'urgences entre Saint Claude et Lons (ou Pontarlier). Il craint aussi de voir retirer l'hélico "rouge" de la sécurité civile si il y a un « blanc ». Par ailleurs Madame Mansion a attaqué vivement les hôpitaux jurassiens qui couvrent 20 % des soins mais représente 60% des déficits de Franche Comté. Elle a oublié de dire qu'à force de retirer tous les soins qui "rapportent de l'argent avec la T2A" dans le jura, les malades se font soigner dans le Doubs et par là rapportent de l'argent à ces hôpitaux. Elle a une réflexion régionale quand cela l'arrange et départementale sinon.
- Porte atelier municipal : le propriétaire propose le changement de la porte et la création d'un portillon à gauche de la porte de garage.
- Comice : Dominique Chauvin représentera la commune.
- Véronique Adam fait remonter une demande des campeurs : l'installation d'un bac pour la vidange des eaux grises des camping cars. Mme Adam se renseigne sur les coûts et les conditions d'installations.

Séance levée à 22h30
L'Adjoint,

Sophie Jeannin